

Déjeuner du Cercle des Réseaux Européens autour de

Monsieur Almore Rubin de Cervin

Chef d'Unité adjoint à la DG Marché intérieur

Commission européenne

- juin 2013 -

Les membres du Cercle des réseaux européens se sont réunis pour un déjeuner-débat autour de Monsieur Almore Rubin de Cervin, chef d'Unité adjoint de l'Unité « Politique des services financiers » à la DG Marché intérieur. Les discussions se sont notamment articulées autour de la thématique « Quels financements à long terme de l'économie et des réseaux ».

ECLAIRAGE INTRODUCTIF

La Commission européenne a adopté fin mars un livre vert qui lance une consultation publique sur la manière d'accroître l'offre de financement à long terme et d'améliorer et de diversifier le système d'intermédiation financière pour l'investissement à long terme en Europe. L'économie européenne est confrontée à des défis majeurs, notamment à de vastes besoins d'investissements à long terme. Ces investissements sont essentiels pour doper l'innovation et la compétitivité, afin de permettre à l'Europe de renouer durablement avec la croissance et l'emploi.

➤ Pourquoi une stratégie pour le financement à long terme ?

Dans ses propos introductifs M. Rubin de Cervin a esquissé les principales raisons qui ont alimenté les réflexions des services de la Commission dans l'élaboration de cette nouvelle initiative.

Elle s'inscrit tout d'abord dans la logique d'une vaste réforme des services financiers en Europe et vise à corriger les défaillances du système entraînées par la crise financière et économique. L'une des questions majeures est de savoir si la dépendance traditionnellement élevée en Europe à l'égard des banques pour le financement des investissements à long terme peut céder la place à un système plus diversifié accordant un plus grand rôle au financement direct par les marchés de capitaux (c'est-à-dire au financement obligataire) ainsi qu'aux investisseurs institutionnels (par exemple aux fonds de pension) ou à d'autres alternatives. La Commission souhaiterait également voir en Europe des



Almore Rubin de Cervin est chef d'Unité adjoint de l'Unité « Politique des services financiers » (Unité 02) à la DG Marché intérieur de la Commission européenne.

Il est notamment en charge des initiatives liées au financement à long terme.

De nationalité italienne, M. Rubin de Cervin est diplômé en économie de l'Université de Bocconi à Milan.

Il a rejoint la Commission européenne en 2000 en occupant des fonctions à la DG Entreprise (politique industrielle et PME) ainsi qu'à la DG Concurrence (contrôle des aides d'état).

M. Rubin de Cervin travaille à la DG Marché intérieur depuis 2010. En tant que chef d'unité adjoint de l'Unité 02, il est notamment en charge des relations interinstitutionnelles, des questions liées au marché unique, des financements à long terme ainsi que de la coordination du dialogue réglementaire des marchés financiers UE/ EU.

marchés financiers mieux intégrés, dont le potentiel plus vaste présenterait plus d'opportunités pour les investisseurs.

➤ **Comment accélérer le changement du système financier européen ?**

Il faut faire en sorte que l'économie et le secteur financier européens, notamment les banques et les investisseurs institutionnels tels que les assureurs et les fonds de pensions, soient en mesure de financer les investissements à long terme.

Au-delà des enjeux pour les investisseurs, les services de la Commission sont arrivés au constat que les marchés financiers européens marchent bien pour les grandes entreprises, mais ce n'est pas le cas pour les PME. C'est pourquoi les besoins de financement des PME méritent une attention particulière en raison du rôle qu'elles peuvent jouer pour soutenir la croissance à long terme. Il faut qu'elles puissent avoir accès à des crédits bancaires, mais aussi à d'autres sources de financement.

*M. Rubin de Cervin a notamment annoncé **une initiative législative liée à la création d'un Fonds européen d'investissement à long terme, attendue pour fin juin.***

Il s'est montré très intéressé par le retour d'expérience des membres du Cercle et a souligné son ouverture au débat. Il a donc encouragé les représentants d'entreprises réunis autour de la table à répondre aux appels à contribution de la Commission européenne.

ECHANGES AVEC LES MEMBRES

Les débats avec les membres du Cercle se sont ensuite articulés autour de plusieurs thématiques clé, telle que l'articulation entre les différentes sources de financements européens mis à disposition pour le développement des réseaux, les sources de financement innovantes, telle que les *project bonds* ainsi que l'actuelle réforme des règles européennes sur la commande publique, en particulier le projet de directive sur l'attribution de contrats de concession. M. Rubin de Cervin a notamment été sensibilisé au point crucial des trilogues en cours sur cette directive et en particulier sur l'importance d'un texte souple et adapté aux réalités des Etats membres concernant la modification des contrats en cours d'exécution.

Le problème actuel avec le financement de certaines initiatives européennes très pertinentes, telle que par exemple le déploiement des *smart grids*, a également été soulevé.

M. Rubin de Cervin a par ailleurs annoncé que plusieurs projets, financés via le système des *project bonds* sont sur le point d'être lancés.

Afin d'assurer la réforme du système financier dans l'UE ainsi que les vastes investissements à long terme si nécessaires pour redynamiser la croissance européenne, il est fondamental d'établir un cadre réglementaire stable et de suivre une vision à long terme, en finir avec le réflexe *courtermiste*.